



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

46 | 2002

Les connecteurs

Selon et les verbes de *dire* : quelques éléments de comparaison

Danielle Coltier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/99>

DOI : 10.4000/linx.99

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002

Pagination : 81-101

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Danielle Coltier, « *Selon* et les verbes de *dire* : quelques éléments de comparaison », *Linx* [En ligne], 46 | 2002, mis en ligne le 25 janvier 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/99> ; DOI : 10.4000/linx.99

Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison*

Danielle Coltier, Université de Metz

C'est à des emplois de *selon* illustrés par (1) :

- (1) Et **selon cette bohémienne**

Mon avenir est clair comme de l'eau, (Th. Fersen, *Irène*)

que nous nous intéresserons : le groupe prépositionnel (Gprép) est complément de phrase et le SN régi (*cette bohémienne*), désormais *A*, désigne un *humain* différent du L (nous excluons donc ici le cas de *selon moi*). Nous schématisons¹ ces énoncés par la formule *Selon A, p*. Ces énoncés ont été décrits par M. Charolles (1987, 1997). Une très légère modification de cette description nous semble utile ; nous la proposons ici.

I. Description de *selon A*

La description proposée par Charolles (1987, 1997) concerne des emplois dans lesquels *A* est interprété comme une *source*. Le prototype de ces emplois - désigné par (ii) - correspond aux cas dans lesquels le SN est un Np d'humain ; mais le remplacement par « une description définie ou toute autre expression désignative » est possible. La description *sémantico-pragmatique* de ces *selon A* passe par la comparaison avec quatre autres types de tours.

- a. L'emploi (ii) est d'abord distingué, par un critère *syntaxique*, d'autres emplois de *selon* :

- (2) C'est selon
(3) J'ai agi selon vos instructions
(4) Selon que vous serez puissant ou misérable...

Selon A dans (1) est un *complément de phrase* et un complément de phrase qui a pour fonction d'explicitier le cadre dans lequel l'assertion représentée par *p* est tenue pour vraie.

b. L'emploi (ii) est ensuite distingué, par une caractéristique *sémantique* et *pragmatique*, de syntagmes prépositionnels compléments de phrase tels que (5)² :

* Je remercie P. Dendale et D. Leeman pour leur confiance. Ils ne sont, bien sûr, pas responsables de mes erreurs.

¹ A la suite de Charolles 1987.

² Charolles 1997 classe ces SNprép dans les cadres de véridiction (d'un type différent de ceux qu'ouvre *selon A*).

(5) **En Amérique**, les Françaises sont frivoles.

De la comparaison avec (5), il ressort (1987 : 249) que « [la caractéristique] qui vient immédiatement à l'esprit » lorsqu'on considère les constructions (ii) consiste à dire

« qu'elles ont pour fonction d'indiquer qui **énonce** *p*, ou si l'on préfère à *qui le locuteur (L°), auteur du « selon », attribue l'énoncé p.* » La particularité des ces constructions « viendrait donc du fait que [*selon A*] servirait à marquer qui prend en charge *p*. »

La notion de *prise en charge* est précisée. L'ensemble *selon A, p* est pris en charge par L. Mais *p* ne l'est pas. Ainsi, la forme déclarative de *p*, dans (6) :

(6) Selon Max, le Président n'a pas l'intention de se représenter aux élections.

« [permet de] lui associer un certain type d'acte illocutoire, un certain potentiel de force », ici « une valeur d'assertion ».

Mais en énonçant (6) le L

« ne se présente pas comme assertant lui-même que « le président n'a pas l'intention de se représenter aux élections ». Il **rapporte** cette assertion »³. Dans (6), L « fait un *rapport rhétorique* », mais la situation est la même avec un *rapport phatique* :

(7) **Selon Max**, « le Président n'a pas l'intention de se représenter aux élections ».

Dans (6)-(7), le L met en scène un énonciateur assertant *p*. *p n'est donc pas proprement énoncé par L° mais mentionné [...] comme énoncé, [ici] comme asserté par un individu A différent de lui.* » Conséquence : « l'énonciation de *p* ne peut servir à accomplir l'acte indiqué dans *p*. » (1987 : 249).

Ainsi, dans (8) :

(8) **Selon ta mère**, je t'interdis de fumer.

« le segment « je t'interdis de fumer » perd toute valeur d'interdiction [...]. Énonçant (8), le L « décrit une situation dans laquelle il est censé vouloir [...] interdire de fumer. » (1987 : 249).

« Cette caractéristique des énoncés rapportés » vaut pour les énoncés indexés par *selon moi* :

(9) **Selon moi**, je t'interdis de fumer.

Les énoncés comme (9), dans lesquels

« il y a coréférence entre A et le sujet de *p* ne sont [...] possibles que dans les constructions où « selon A, *p* » fait suite à [...] une autre expression en « selon » avec A' différent de A :

(10) **Selon ta mère** je te permets tout, mais **selon moi**, je t'interdis de fumer.

Et, (10) « employé comme dans (9) n'a pas plus la force d'une interdiction que (8). »

c. L'emploi (ii) est comparé aux Vdire.

« Partant des remarques qui précèdent, on peut préciser en quoi les constructions en « selon » se différencient de celles comportant « un verbe en « dire » comme par exemple « A raconte que », « A déclare que », etc. Dans les cas les plus courants où A est différent de « je », il n'y a entre « selon A, *p* » et « A Vdire que *p* » aucune différence de fond. Si l'on fait abstraction du fait que les

³ Dans les citations, les gras sont les nôtres, ainsi que les numéros des exemples. Les italiques sont de l'auteur.

« Vdire » peuvent comporter des présupposés et des implications qui sont absents avec « selon », le fonctionnement *sémantico-pragmatique* est le même : l'acte de langage indiqué dans p est décrit comme assumé par A et non par le L°. Les constructions en « selon » peuvent donner lieu aux mêmes ambiguïtés que celles avec un Vdire. « (Charolles 1987 : 252)⁴.

La seule différence sémantico-pragmatique entre *selon A* et les *Vdire* concerne *selon moi* :

« Lorsque A = L° (plus précisément lorsque A désigne un énonciateur qui est le correspondant de L°) le « Vdire » peut servir à accomplir l'acte de langage qu'il indique, ce qui n'est jamais le cas avec « selon moi » qui n'a d'autre pouvoir, ainsi qu'on l'a vu, que de décrire cet acte. » (253)⁵.

Une précision. L'article de 1987 peut paraître affirmer l'inexistence de différences de fond entre *selon A* et les seuls *Vdire* employés avec *que* (emploi en discours indirect). Une lecture attentive de l'article montre qu'il n'en n'est rien et dans Charolles 1997, *selon A* est explicitement comparé aux formes *A dit*, ... *dit A*, ... et *A dit que*... », dans le commentaire de (11) :

(11) Dans chaque portée de loups, **raconte une légende**, naît un chiot. (1997 : 41-42)

« la proposition *raconte une légende* n'est pas syntaxiquement autonome, elle est enchâssée dans P1 où elle fonctionne comme une sorte de principale (*une légende raconte que* ...), sauf qu'il n'y [a] pas, grammaticalement, subordination. La construction est proche de celles que l'on rencontre dans les incises de discours direct (... , *dit Untel*, ...), si ce n'est que dans P1, la proposition introduite ne prétend aucunement reproduire littéralement le texte de la légende, ce qui prêche plutôt en faveur d'un rapprochement avec les comptes rendus en *selon* ou *d'après*, *suivant*, etc. Le début du texte pourrait du reste être reformulé comme suit : *selon la légende, dans chaque portée de loups naît un chiot*, avec préfixation de l'expression introductrice d'univers. »

On le voit, c'est le *Vdire raconte* qui est rapproché, d'abord de l'incise de discours direct (il en a l'autonomie syntaxique), puis de *selon A* (qui contrairement à l'incise de DD ne prétend pas à la littéralité). Mais s'il est vrai que (11) peut être comparé à *selon la légende*, il est sûrement légitime, selon Charolles, de comparer *Le président n'a pas, selon Max, l'intention de se représenter*... avec *Le président n'a pas, dit Max, l'intention*... Pour nous en tout cas, les propos tenus au sujet de (11) légitiment qu'à la suite de l'auteur on puisse comparer *selon A* à *toutes* les formes d'emplois des *Vdire* (DI, DD, et incise).

d. *Selon A* est enfin comparé à des tours prépositionnels qui « ont la capacité d'indiquer qui prend en charge un énoncé » : *pour A*, *d'après A* et *suivant A*. Ces tours « paraissent très proches de *selon A*, mais [...] n'en sont pas synonymes ». Les différences avec *pour A* sont les suivantes.

• *Selon* sélectionne les noms régis : « «selon A, p» n'est possible que si A peut être considéré comme capable de produire du langage, autrement dit que s'il peut jouer le rôle d'un L potentiel ». Ce qu'établit le contraste entre (12) et (13) :

(12) **Pour un chat**, toutes les souris ne se ressemblent pas.

⁴ Nos gras. Ces ambiguïtés concernent « la modalité d'incertitude » et les rapports opaques.

⁵ Ces propos de M. Charolles évitent toute équivoque sur le sens de : « Dans les cas les plus courants où A est différent de "je" [...] » figurant dans la citation qui précède. Ce passage semble en effet prêter à confusion sorti de son contexte. *Dans les cas les plus fréquents* n'est pas une modalisation. M. Charolles établit bien une distinction entre, d'un côté *selon moi* et, de l'autre, les cas (nommés « les cas les plus fréquents ») où *selon* régit un élément de troisième personne, Np, Nc ou pronom. Bref, l'auteur n'établit pas de sous-catégorie à l'intérieur de l'ensemble des « cas où A est différent de "je" ».

(13) * **Selon un chat**, toutes les souris ne se ressemblent pas.

- « A supposer la condition sur le SN satisfaite », le contraste entre (14) et (15) :

(14) **Pour** R. Barre, la cohabitation est un échec, mais il se garde bien de le dire.

(15) * **Selon** R. Barre, la cohabitation est un échec, mais il se garde bien de le dire.

montre que si *pour* « n'implique pas que R. B. ait dit quelque chose **au sujet** de la cohabitation ».

« dans [*selon A, p*], *p* doit avoir fait l'objet d'une « énonciation quelconque de la part de A, celle-ci étant rapportée rhétiquement [...], soit phatique. Bien entendu, les rapports rhétiques [...] »⁶ n'impliquent pas du tout que R. Barre ait explicitement déclaré que la cohabitation est un échec. « Selon » indique seulement que R. Barre a tenu des propos que le L prétend pouvoir rapporter à l'aide de *p* ».

La difficulté apparente que constitue (16) :

(16) **Selon mon thème astral**, je ne devrais pas avoir de succès professionnel ce mois-ci.

interprété comme (ii), bien que le SN régi ne désigne pas un être doué de la parole, est éliminée comme suit :

« l'expression utilisée pour désigner A est fiable par une fonction pragmatique à une expression marquée comme douée de la parole. Ainsi, dans (16), « la cible de « mon thème astral » est la personne qui l'a établi »⁷.

La comparaison avec *pour A* montre clairement qu'avec *selon A* la proposition *p* a nécessairement fait l'objet d'une « énonciation », *i.e.* d'un discours *verbalisé* de A et non d'un « discours *intérieur* », ce qui est logique puisque le L « décrit » un acte illocutoire de A. *Selon A* ne peut pas introduire un contenu de pensée auquel le L aurait eu accès par l'intermédiaire d'un comportement de A, par exemple. Le contraste (12)-(13) ne peut, en effet, s'expliquer que par le fait suivant : un chat ne compte pas parmi les individus doués de conscience *et* de la capacité de parler ; *p*, dans (13) ne peut donc être qu'un contenu de pensée (si l'on admet que les animaux sont doués de conscience) que le L aura construit sur la base de comportements du chat. L'énoncé avec *selon* n'est pas bon. *Selon* ne peut donc rapporter que du *discours verbalisé*. Les observations faites à propos de (14)-(15) vont dans le même sens : si A désigne un humain, *p* ne peut être le rapport d'un « discours *intérieur* », d'une opinion ou d'une croyance non verbalisés⁸.

Au final, indexer par *selon A* un segment *p*, c'est *s'engager* sur l'*existence* d'un discours antérieur verbalisé de A au **sujet** de ce dont il est question dans *p* et donner *p* comme une forme de *rapport* de discours (discours dont *p* serait une paraphrase, aux yeux de L⁹).

Si notre lecture n'est pas erronée, il y aurait bien, quand même, des différences sémantico-pragmatiques entre *selon A* et les *Vdire* puisque l'emploi de *Vdire* n'implique pas l'existence d'un

⁶ L'auteur renvoie pour ces notions de « rhétique [ment] » et de « phatique[ment] » à J. L. Austin, 1970.

⁷ Cette possibilité caractérise *selon* et l'oppose à *pour*. On n'aurait pas : * **Pour mon thème astral**, je ne devrais pas avoir de succès professionnel ce mois-ci.

⁸ La comparaison avec *d'après* entérine l'idée que le tour *selon A* est assimilé à un rapport de **propos**. On lit, en effet : « *D'après A* est plus proche de *selon A* que ne l'est pour A », mais les deux tours ne sont « pas des synonymes parfaits [...] *d'après* semble indiquer un compte rendu plus interprété que *selon*. Celui qui **rapporte** des **propos** à l'aide de *d'après* ne prétendrait pas les suivre d'aussi près que celui qui les expose à la suite d'un *selon*. (1987 : 255).

⁹ Au sens que R. Martin (1976) donne à ce terme.

acte illocutoire de A. On sait que le DD ou le DI sont des formes dont « le référent de discours est un acte énonciatif [...] » (Combettes, 1990 : 105), mais que l'emploi n'implique pas – voir Martin, 1983 : 97 – l'existence d'un discours antérieur¹⁰.

Il nous semble que le comportement sémantico-pragmatique des *selon* étudiés par M. Charolles sont à la fois plus proches et plus différents des *Vdire* que ne l'estime cet auteur.

La différence que nous voyons est la suivante : les *Vdire* régulièrement réfèrent à un acte énonciatif, alors que *selon* présente, régulièrement, A comme une *origine*, un point de départ pour l'énonciation de *p par le L*, la référence à un acte illocutoire de A n'étant qu'un cas particulier, comme n'est qu'un cas particulier le fait qu'au moyen de *Selon, A, p*, le L mentionne un acte illocutoire de A ou, plus simplement, « rapporte » un discours de A. Cette retouche, comme on le voit minime, permet d'expliquer plus d'emplois intuitivement proches de (ii) sans avoir à toucher aux grandes lignes de la description proposée par M. Charolles.

II. Comparaison de *selon A* et des *V DIRE*

Le comportement de *selon A* est identique à celui des *Vdire* au DI pour tout ce qui touche à l'espace énonciatif de *p* ; il diffère de celui des *Vdire* au DI, au DD ou en incise, pour tout ce qui touche la verbalisation et des coordonnées spatio-temporelles et des conditions matérielles du discours de A, quand le L « rapporte » ce discours.

1. Selon A et l'espace énonciatif du locuteur

Selon A sélectionne le même type de phrase que *A Vdire que*. *Selon A* et le DI interdisent l'introduction en *p* d'exclamations attribuables à A (17), et de phrases incomplètes¹¹(18) :

(17) * **Selon Paul**, mais bien sûr c'est évident !

(18) * **Selon Paul**, magnifique ce tableau !

Selon A, comme le DI, pour « rapporter » un acte illocutoire d'interrogation ou d'injonction de A, impose de faire suivre l'introducteur d'une phrase déclarative :

(19) Max demande * si le président va-t-il se représenter ?

(20) ≠ **Selon Max**, est-ce que le président a l'intention de se représenter ?

(19) est incorrect ; (20) est correct, mais, comme le fait observer Charolles (1987 : 251) auquel est emprunté l'exemple, (20) « ne peut être interprété comme décrivant l'acte de langage que Max

¹⁰ Pour R. Martin (1983 : 94), l'existence d'un *acte d'énonciation antérieur* n'est pas requise pour l'emploi du DD. Il affirme : « Impossible de décrire le DD par la notion de littéralité. Trop de faits s'y opposent ». [...] ». Les faits invoqués sont les suivants : utilisation du DD dans un contexte futur : *Tu lui diras* : « », hypothétique : *Si l te dit* : « ... », *réponds que* « ... » ; négatif : *Il n'a pas dit* : « ... », *mais...* ; il s'utilise encore avec une valeur allusive : *Tantôt tu dis* : « *fais ceci* », *tantôt tu dis* : « *fais cela* » ou avec un sujet collectif (discours imaginaire) : *Les Américains raisonnent ainsi* : « ... ». En ce qui concerne les premier et second faits, le rejet de la littéralité trouve son fondement dans l'*inexistence* d'un discours antérieur : « Ces paroles n'ont jamais été dites » et précise l'auteur « l'idée de littéralité n'a aucun fondement ». Les faits répertoriés pour le DD peuvent être étendus au DI (*Tu lui diras que...*, etc.).

¹¹ Tests empruntés à Banfield, A : 1973.

aurait la « prétention » d'accomplir à l'aide de p »¹². Le rapport de l'acte d'interrogation passe nécessairement par la transformation de p (« Le président va-t-il se représenter ? ») en une proposition de type déclaratif :

(21) **Max demande** si le président va se représenter.

(22) **Selon Max**, la question se pose de savoir si le président va se représenter.

ce qui indique que les *modalités* de phrase sont avec *selon A* comme avec le DI imputables au L et non à celui dont on rapporte les propos.

Selon A construit la référence des éléments déictiques de p de la même façon que le DI.

En effet, avec *selon A* comme avec le DI, la coréférence est impossible entre un *je*, sujet du verbe de p , et le référent de troisième personne, pronominale ou non, placée dans le SN régi :

(23) ***Selon Paul** /**Selon lui**_i, je_i ne partirai pas d'ici.

(24) **Selon lui**_i, je_j ne partirai pas d'ici.

(25) *Paul_i dit que je_i ne partirai pas d'ici.

(26) **Paul dit que**_i je_j ne partirai pas d'ici.

la « similitude » *selon A*-DI tenant précisément dans ce fait, important, que le pronom de première personne réfère au L, déictiquement, et que ***selon A, comme le DI, « laisse inchangé l'espace énonciatif »***¹³ : **c'est celui du locuteur**.

Sur cette question de la construction de la référence des déictiques de personne, une précision. Dans des énoncés tels que :

(27) **Selon Paul**, j'aurais dû aller à Paris.

(28) J'aurais dû, **selon Paul**, aller à Paris.

(29) J'aurais dû aller à Paris, **selon Paul**.

la référence du « je » se fait déictiquement et ce « je » réfère au L des énoncés (27)-(29). Si l'on substitue un *Vdire* à *selon A*, on obtient les résultats suivants :

(30) **Paul dit que** j'aurais dû aller à Paris.

(31) J'aurais dû, **dit Paul**, aller à Paris.

(32) J'aurais dû aller à Paris, **dit Paul**.

c'est-à-dire, pour (31) et (32), des emplois du *Vdire* sans *que* avec sujet inversé, bref, la forme qui, placée en position médiane ou finale, est appelée incise¹⁴. Or ce type d'incise est traditionnellement¹⁵, sinon justement, considérée comme la marque du DD.

¹² M. Charolles ajoute que « le L [...] prend cette fois-ci en charge l'acte de langage indiqué dans p ». Cela peut se discuter : en effet, en énonçant (20), le L n'interroge pas nécessairement pour avoir une réponse à la question p – il peut parfaitement avoir déjà une réponse – mais pour connaître le point de vue de Max; il est par contre indiscutable que la question n'est pas celle de Max.

¹³ Expression empruntée à R. Martin, (1983 : 94).

¹⁴ Par exemple, Le Goffic (1993 : 496-497).

¹⁵ Voir L. Rosier (1999 : 257-262) qui rappelle que « L'incise est classiquement caractéristique du discours direct [...] » mais soutient, exemples attestés à l'appui, que les incises peuvent se trouver au DI.

Nous importent ici les faits suivants. Dans (30), au DI, la référence du *je* ne peut se faire *que* déictiquement. Il en va autrement avec l'incise de (31)-(32) : elle offre deux possibilités d'emploi en discours et deux possibilités de construction de la référence pour le « je », référence déictique au L ou référence anaphorique. Pour preuve de cette double possibilité, la capacité de (31) et (32) à être utilisés sans difficulté dans des cotextes qui favorisent, l'un, une interprétation « coréférentielle », non déictique de *je*, l'autre, une interprétation non coréférentielle mais déictique. Ainsi, l'interprétation de (31) et (32) est coréférentielle dans respectivement (33) et (35), déictique dans (34) et (36) :

(33) Paul regrette de n'avoir pas vu Jeanne : j_i'aurais dû, **dit Paul**_i, aller à Paris.

(34) Paul m'en veut terriblement : j_i'aurais dû, **dit Paul**_p, aller à Paris.

(35) J_i'aurais dû aller à Paris, **dit Paul**_i : il regrette de n'avoir pas vu Jeanne.

(36) J_i'aurais dû aller à Paris, **dit Paul**_p : il m'en veut terriblement.

Or, dans les cotextes (33) et (35) qui imposent une interprétation non déictique du « je », *selon A*, comme le DI du reste, paraît, au premier abord, impossible :

(37) *Paul regrette de n'avoir pas vu Jeanne : j_i'aurais dû, **selon Paul**_i, aller à Paris.

(38) *J_i'aurais dû aller à Paris, **selon Paul**_p : Paul regrette de n'avoir pas vu Jeanne.

L'incise, intercalée ou finale, offre deux possibilités de référence pour le *je* de *p*, *selon A* une seule : *je*, non coréférentiel de *A*, réfère nécessairement au L de *selon A*, *p*, déictiquement. L'espace énonciatif de *p* est donc bien régulièrement celui du L, comme c'est le cas au DI¹⁶. Ce qui signifie aussi que face à des énoncés comme (31) ou (32), la substitution de *selon A* à l'incise ne saurait se faire automatiquement.

2. Selon A et les circonstances de la situation d'énonciation

Selon A se distingue des *Vdire*, DI et DD, quand il s'agit de verbaliser certains des paramètres impliqués par la situation de production de discours.

La phrase comportant un *Vdire* (au DI, au DD, en incise ou non) peut contenir des GPrép référant au *destinataire* de la situation d'énonciation dans laquelle *A* aurait été locuteur (désormais Sit.I.). Chose impossible avec *selon*. On peut avoir (39), (40) et (41), mais non (42) :

(39) **Le garagiste a dit à Jeanne** que Paul devrait faire réviser sa voiture.

(40) **Le garagiste dit à Jeanne** : Paul devrait faire réviser sa voiture.

(41) Paul, **dit le garagiste à Jeanne**, devrait faire réviser sa voiture.

(42) * **Selon le garagiste** (,) **à Jeanne**, Paul devrait faire réviser sa voiture.

Si bien que dans un énoncé correctement construit comme (43) :

(43) **Selon le garagiste**, Paul devrait faire réviser sa voiture.

¹⁶ Notons un type d'exception : « Bousquet, selon les nazis, "se déclare, en 1942, prêt à faire arrêter sur l'ensemble du territoire français et au cours d'une action unifiée le nombre de juifs ressortissants étrangers que nous voudrions." » *Le Monde* : 21.10.1994.

il est impossible de savoir à qui s'est adressé A, sauf à admettre que ce destinataire initial est le « locuteur-rapporteur ».

Si la phrase comportant *selon A* contient des GPrép référant à des *circonstances spatio-temporelles*, ces circonstances ne peuvent (quelle que soit la place de *selon A*) être interprétées comme celles de la Sit.I. Cela, contrairement à ce qui se passe – sous certaines conditions – avec le DI et DD. Comparons (44) à (45)-(47), qui contiennent tous des informations *temporelles* :

(44) Dans les années 60, Jeanne dit que / affirme que la vie est absurde.¹⁷

(45) Dans les années 60, selon Jeanne, la vie est absurde.

(46) Selon Jeanne, dans les années 60, la vie est absurde.

(47) Selon Jeanne, la vie est absurde (.) dans les années 60.

En (44), placée hors de la subordonnée, l'expression temporelle fournit des indications sur la Sit.I. Avec *selon A*, il n'est pas possible, quelles que soient les versions, de comprendre que Jeanne a dit *p* « en 1960 ». Le GPrép ne verbalise pas une circonstance de la Sit.I. ; il est nécessairement considéré comme endophrastique, et interprété comme un marqueur d'univers de discours¹⁸ notifiant que la vérité de *p* est garantie pour « les années 60 ».

Situation identique avec les GPrép qui donnent des *indications spatiales* – impossible de les interpréter comme les coordonnées spatiales de la Sit.I. quand ils sont employés avec *selon A* :

(48) Au Gabon, selon Jeanne, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Il n'en va pas de même avec les *Vdire* où l'on a deux cas. Premier cas : si le GPrép est dans la subséquence du *Vdire que*, (49), il est bien entendu interprété comme avec *selon A* : il fait partie de *p* et ne décrit pas la Sit.I. :

(49) Jeanne dit que, au Gabon, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Second cas. Le GPrép n'est pas dans la subséquence du *Vdire que*, (50) ; il est alors disponible pour deux interprétations :

(50) Au Gabon, Jeanne dit que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

-a- Interprétation de *Au Gabon* comme localisant spatialement la Sit.I. Ce qui permet des enchaînements du type de (51) :

(51) Au Gabon, Jeanne dit que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. En France, elle explique que
....

-b- Interprétation de *Au Gabon* sur le modèle de ce qui se passe avec *selon A*. Le GPrép intégré à la phrase *p* est interprété comme marqueur d'univers de discours limitant, dans le discours de *Jeanne*, la validité de la proposition *la vie ne vaut pas la peine d'être vécue* à l'espace géographique « Gabon ». Ce qui permet des enchaînements du type de (52) :

(52) Les pays d'Afrique, tu sais, ce n'est pas facile, au Gabon, Jeanne dit que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

¹⁷ Exemple construit d'après un exemple de Charolles (1987 : 261) : « Selon Camus, la vie est absurde [...] ».

¹⁸ Martin (1983 : 37) : « L'univers de discours est l'ensemble des circonstances [...] dans lesquelles la proposition peut être dite vraie. »

Bien sûr, cette double possibilité d'interprétation des GPrép n'existe pas avec tous les énoncés au DI ; elle dépend de ce qui précède *A dit que*, et du contenu de *p*. Ainsi, dans (53) :

(53) Au cours de ce voyage en Afrique, plusieurs sujets importants ont été abordés. **Au Gabon, le Président de la République française dit que** la dette des pays africains devrait être annulée. Au Sénégal, le ministre des affaires étrangères dit que des moyens devraient être trouvés pour ...

est sélectionnée une interprétation du GPrép comme « circonstanciel » de l'énonciation et bloquée une lecture « intégrée » spécifiant la validité de la proposition *p* à l'espace *Gabon*. (Dans ce cas, si *Au Gabon* est marqueur d'univers de discours, c'est du *Vdire*.) C'est l'inverse qui est vrai dans :

(54) **Au Gabon, le Président de la République française dit** qu'il y a des problèmes ethniques de la plus haute gravité.

Au Gabon y est plus volontiers interprété comme intégré à la phrase *p* et moins facilement comme circonstance spatiale du procès dénoté par *AVdire que*.

Ce qui importe ici c'est que cette double possibilité n'existe pas pour *selon A*, où les GPrép spatiaux et temporels ne sont jamais un moyen de localiser la Sit.I. D'où, pour (55) :

(55) ? Au cours de ce voyage en Afrique, plusieurs sujets importants ont été abordés. **Au Gabon, selon le Président de la République française,** la dette des pays africains devrait être annulée. Au Sénégal, le ministre des affaires étrangères dit que ...

une grande maladresse. *Selon A* oblige à comprendre que la question de l'annulation de la dette concerne le seul Gabon, ce qui est en contradiction avec le pluriel de « pays africains » qui suit. L'interprétation imposée l'étant, précisément, par l'intégration au segment *p* du GPrép spatial.

Conclusion. Contrairement au DI (et au DD), l'emploi de *selon A* bloque systématiquement la référence aux circonstances spatio-temporelles dans le segment de discours *selon A*, *p*, *selon A*, **intégrant** les GPrép temporels et spatiaux, même placés en tête d'énoncé, à la phrase *p*.

On observe, au demeurant, qu'il en va de même pour tous les éléments susceptibles de décrire la situation d'énonciation initiale, manière de parler, but du dire, etc. :

(56) * **En remontant son col**, selon Jeanne, **doucement, les yeux rougis**, l'accident a fait une victime.

(57) **En remontant son col**, Jeanne dit, **doucement, les yeux rougis** : « l'accident a fait une victime ».

(58) **En remontant son col**, Jeanne dit, **doucement, les yeux rougis** que l'accident a fait une victime.

C'est l'ensemble des caractéristiques vocales (timbre de voix, débit, etc.) et des éléments non verbaux non vocaux (gestes, mimiques, etc.)¹⁹ qui paraît ne pas pouvoir être introduit conjointement à l'utilisation de *selon A*. Ce qui se conçoit : tous les circonstanciels cités plus haut ont une incidence sur le verbe ; le GPrép n'offre évidemment pas cette possibilité²⁰.

¹⁹ Terminologie empruntée à Bautier, R. 1977.

²⁰ Seules échappent logiquement à cette impossibilité les informations concernant *A*, en tant que L. Sont possibles des informations données sous formes d'apposition : *Selon Pierre, arrivé sur les lieux dans les cinq minutes, l'homme à la casquette bleue* [...]. Encore ces précisions sont-elles, quand *selon A*, *p* a une valeur testimoniale, soumises à conditions. Elles doivent, d'une façon ou d'une autre, être en relation avec le contenu de *p* : Si l'on a bien (a) *Selon le Professeur Dupont, spécialiste du cancer du sein, une majorité de femmes ne se fait pas suivre régulièrement*,

Relativement à la question de « l'intégration » / « non intégration » au segment *p* des GPrép *temporels* ou *spatiaux*, *selon A* est assez semblable aux incisives « *dit A* », qui ont tendance à intégrer à *p* les GPrép placés en tête d'énoncé. Ainsi, dans (59)-(60) les GPrép (temporel et spatial) sont en effet plutôt compris comme intégrés au contenu propositionnel de *p* :

(59) **Dans les années 60, dit Jeanne**, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

(60) **Au Gabon, dit Jeanne**, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Cela étant, la différence entre *selon A* et l'incise, déjà apparue dans les questions d'espace énonciatif, se confirme aussi sur ce point : certaines fonctions discursives de l'incise sont visiblement interdites à *selon A*. Ainsi, quand il s'agit, dans un récit (roman ou nouvelle), de mimer un dialogue, l'incise est parfaite, *selon A* ne convient pas, quelle que soit sa place :

(61) – Et qu'est-ce qu'*il* va faire maintenant ? **demanda Julia**.

Munoz croisa les bras, les yeux fixés sur l'échiquier [...]

– Il y a plusieurs options, **répondit-il**, évasivement [...]

(*Le tableau du maître flamand* : 258.)

(62) – Et [**selon Julia**] qu'est-ce qu'*il* va faire maintenant ? [**selon Julia**].

Munoz croisa les bras, les yeux fixés sur l'échiquier [...]

– Il y a, [**selon lui / selon Munoz**], plusieurs options, [**selon lui / selon Munoz**]

L'impossibilité pour la première réplique de (62) d'être indexée par *selon A* s'explique certes par l'impossibilité pour ce tour d'indexer une interrogative (*cf.* ci-dessus), non celle de la seconde réplique où *p* est une déclarative. Et pourtant dans cette seconde réplique de (62), le GPrép est compris comme faisant partie de la réplique, elle-même attribuable dans son ensemble à un locuteur dont l'identité resterait à spécifier.

Si *selon A* suppose l'existence d'un discours de *A*, force est de constater son incapacité à faire office de *discours attributif*²¹, et, donc, à attribuer une source dans les dialogues mimétiques. Visiblement, *selon A* ne peut pas être un élément « extérieur » à la proposition qu'il indexe. Bien qu'incontestablement extra-prédicatif par rapport à la proposition *p* (il n'a pas d'incidence sur le verbe, cela au même titre que *dit A*), il n'est pas avec elle dans un rapport d'indépendance, d'extériorité totale.

Aux conclusions établies ci-dessus - blocage de la référence dans le segment de discours [*selon A, p*], aux conditions matérielles du discours de *A, i.e.* circonstances spatio-temporelles et destinataire - il faut donc ajouter celle-ci : **l'impossibilité de recourir à selon A comme forme de discours attributif**. Tout se passe comme si *selon* était inapte à présenter, dans le SN régi, le *simple* actant d'une relation actancielle A DIRE, à permettre la référence au « *simple* » locuteur.

Cela est certes le cas d'autres tours prépositionnels proches de *selon A* (*pour Paul, au yeux de Paul, à son avis*, etc.), mais cela n'autorise pas pour autant à affirmer que « Dans les cas les plus courants où *A* est différent de « je », il n'y a entre « selon A, *p* » et « A Vdire que *p* » aucune différence de fond » (Charolles, 1987 : 252).

(b) *Selon le Professeur Dupont, spécialiste de linguistique diachronique, une majorité de femmes ne se fait pas suivre régulièrement* est plus surprenant.

²¹ G. Prince, (1978 : 305-313).

2. Selon A, DI, DD : et les conditions d'appropriété

A ces différences s'en ajoutent d'autres, relatives aux possibilités d'emploi de *selon A* dans diverses situations de dialogues.

Le **premier type de situation** est illustré par (63) :

- (63) L1 – Mais enfin, que fait Pierre ?
L – J'sais pas. **Il parle** avec Paul.

Dans (63), le L doit répondre à une demande sur la *nature de l'action* réalisée par A ; il enchaîne sur la question « Que fait A ? ». Et dans la réplique de L ne sont utilisés ni *selon A* ni les formes du DR, mais simplement un verbe de communication²². Dans (63), la réplique de L n'a d'autre fonction que d'informer L1 du fait qu'un individu *accomplit* l'acte de parler (et non un autre), le contenu des propos n'étant nullement en jeu. Le L pourrait fort bien substituer le DI (le DD semble ici plus difficile) au seul verbe de parole :

- (64) L1. – Mais enfin, que fait Pierre ?
L (a) – J'sais pas. **Il raconte / Il explique / Il est en train de dire à Paul // que** Jeanne est partie.
(b) – ? J'sais pas. **Il dit** (à Paul) : Jeanne est partie.

L'objet de la réplique du L est inchangé : il ne s'agit pas de rapporter des propos, mais, comme en (63), de spécifier l'activité de A, ce que le L peut faire, *indirectement, en rapportant* les propos de A. *Selon A* ne convient pas à cet usage :

- (65) L1. – Mais enfin, que fait Pierre ?
L. – * **Selon lui**, Jeanne est partie.

Contrairement au DI, sinon au DD, *selon A* ne permet pas de signaler le seul fait de parler, ne permet pas de notifier la seule *existence* d'un acte locutoire, phatique.

Dans le **deuxième type de situation**, le L doit répondre à une demande d'information concernant le *seul signifiant*, demande que peut représenter : « Je sais que A a parlé et ce qu'il a dit. Mais comment a-t-il dit ce qu'il a dit ? ». Le DD est la construction indiquée. Le DI convient à peine, *selon A* est exclu :

- (66) L – Pierre a dit que Jeanne est une idiote.
L1 – Attends, attends. Quels sont les mots exacts qu'il a employés ?
L (a) – **Il a dit** : « Jeanne est une idiote » / Il a dit « idiote ».
(b) ? – **Il a dit que** « Jeanne est une idiote. »
(c) * – Jeanne, **a-t-il dit**, est une idiote.
(d) * – **Selon lui**, « Jeanne est une idiote ». ²³

Dans ces deux situations, les demandes conduisent le L à référer à l'acte locutoire (phonique), que le L *pose* l'existence même de cet acte ou qu'il spécifie les *modalités concrètes* de sa réalisation.

²² Sur ces verbes, voir M. Charolles, 1976.

²³ Seule est acceptable avec *selon A* une formulation comme *Selon lui, je cite* : « Jeanne est une idiote » qui spécifie l'acte effectué par le L. Mais l'enchaînement de cette réplique à la question de L1 demeure peu approprié ; il est, en tout cas, moins naturel qu'un *Vdire*.

Dans le **troisième type de situation**, le L doit rendre compte d'un acte locutoire dénué de valeur illocutoire. Un cas. En cours, le professeur donne un exemple : *Le chat est sur le paillason*. Un étudiant demande à son voisin : *Qu'est-ce qu'il vient de dire, le prof?*. Ce qui donne :

- (67) L1 – Qu'est-ce qu'il vient de dire, le prof ?
L (a) – **Il a dit** : Le chat est sur le paillason.
(b) * – **Il a dit que le chat est / était sur le paillason**.
(c) ?? – **Le chat**, a-t-il dit / dit-il, **est sur le paillason**.
(d)* – Selon lui, **le chat est sur le paillason**.

A dit que, dit A aussi bien que *selon A* sont l'un et l'autre inappropriés²⁴.

Dans (67), il n'est question que de *répéter* un énoncé qui a du « sens » certes, mais pas de référence. Simple acte phatique, le « dire » de *A* ne correspond à aucun vouloir dire, à aucun acte illocutoire. *Selon A* ne convient pas.

La quatrième situation est illustrée par (68), L et L1 suivent à la télévision la cérémonie d'intronisation d'un nouveau président :

- (68) L1 : – Je n'entends strictement rien : qu'est-ce qu'il dit / raconte ce journaliste ?
L (a) – **Il dit que** le président que la République entre à l'Elysée.
(b) – * **Selon lui**, le président de la République entre à l'Elysée.
? **Selon lui**, tout se passe exactement suivant le protocole

Il s'agit-là de répondre à une demande de répétition du *signifié* d'un discours, c'est-à-dire d'enchaîner sur une demande du type de : « *A* parle, mais que dit *A* ? », demande que formule celui qui n'est pas à même de percevoir directement ou correctement un message. Situation qui se distingue de la situation 3. En effet, *A* est bel et bien censé produire un acte illocutoire. Or, la réponse introduite par *selon A* est inappropriée. En utilisant *selon*, le L semble automatiquement « faire plus » que ce qui lui est demandé : il y a comme un jugement, un refus de prise en charge des propos de *A*. Bref, la *simple* restitution du signifié ne paraît guère convenir à *selon*.

L'inappropriété de *selon A* dans les situations évoquées paraît tenir au fait que le L n'a pas à rendre compte de l'énonciation de *A* en tant qu'elle correspond à un *acte illocutoire* : il est mis en situation de décrire la *matérialité* de la situation d'énonciation (existence d'un acte locutoire, dans la Sit.1., spécificité d'un signifiant dans la Sit.2. ou d'un signifié, Sit. 3 et 4), ou de faire état d'une énonciation qui ne correspond à aucun acte illocutoire, Sit. 3. Si les *Vdire*, au moins *le verbe dire*, sont mieux venus, c'est qu'« Il y a dire et dire : [...] il faut dissocier le renvoi à la *simple production langagière*, toujours présent, et la valeur de prise en charge qui habituellement s'y ajoute » (R. Martin, 1987 : 49). Dans (63)-(68), le *Vdire* renvoie systématiquement – en raison des demandes auxquelles il permet de répondre – à « *la simple production langagière* ».

L'inappropriété de *selon A* à renvoyer à la « *la simple production langagière* » est à mettre en rapport avec l'inappropriété du tour à faire référence aux conditions spatio-temporelles de la situation d'énonciation : quand il emploie *selon A*, le L parle du dit de *A* ; non du dire²⁵. On suppose donc que dès lors qu'il emploie *selon A*, le L notifie que *A* a accompli un acte *illocutoire* et ne s'en est pas tenu

²⁴ Leur utilisation, toujours possible, relèverait nécessairement de sous-entendus ironiques (stigmatisation, peut-être, d'un emploi abusif de l'exemple par le professeur en question).

²⁵ O. Ducrot, 1984.

à la simple production langagière, l'existence de l'acte locutoire étant, en somme, présupposée. Ainsi, en énonçant (69) par exemple :

(69) **Selon Jeanne**, Marie est malade.

le locuteur donnerait à entendre, d'abord, que *Jeanne a parlé*, ensuite, qu'*il existe une assertion de Jeanne au sujet de la maladie de Marie*. Bref, *selon A* ne permettrait que le rapport de l'acte illocutoire (d'assertion) réalisé par *A* au cours d'une énonciation. Ce qui conforte la description de M. Charolles – il existe un acte illocutoire de *A* dont *p* est la mention – et l'interroge – il y a bien quelques différences sémantico-pragmatiques entre la préposition et les *Vdire*, l'emploi de ces verbes n'impliquant pas l'existence d'un acte illocutoire de *A*. Mais, nous allons le voir, tous les emplois de *selon A* du type (ii) ne supposent pas l'existence d'un acte illocutoire (verbalisé) de *A*.

III. Selon A : diversité des significations

1. Existence d'un discours de A ?

L'énoncé (70) qui affirme au moyen d'un *Vdire* l'existence d'une certaine énonciation de *A*,

(70) **R. Barre dit que** la cohabitation est un échec.

ne permet pas un enchaînement par une formule qui *dit* l'inexistence d'un discours de *A* :

(71) * R. Barre **dit que** la cohabitation est un échec. **Mais il se garde bien de le dire.**

(71) est inacceptable parce que contradictoire. La présence de cette suite après *selon A* est, nous l'avons vu, déclarée « inacceptable » par Charolles (1987 : 254).

(72) * **Selon R. Barre**, la cohabitation est un échec. **Mais il se garde bien de le dire.**

Cette inacceptabilité conduit à poser que « dans *selon A*, *p*, *p* doit avoir fait l'objet d'une énonciation quelconque de la part de *A* [...] », où il faut comprendre qu'il doit exister un discours verbalisé de *A*, dont *p* serait une paraphrase aux yeux du L, au moins. Or, cette analyse pose problème. Outre le fait que le jugement sur (72) ne rallie pas tous les suffrages, il semble qu'une suite comme (*Et d'ailleurs, il le dit*), exclue avec les *Vdire*, soit possible avec *selon A* :

(73) R. Barre **dit que** la cohabitation est un échec. * (**Et d'ailleurs, il le dit.**)²⁶

(74) **Selon R. Barre**, la cohabitation est un échec. (**Et d'ailleurs, il le dit.**)

Certes, cet enchaînement sur *p* manque (un peu) de naturel²⁷, mais on ne peut contester qu'il est « théoriquement » possible au sens où il ne produit pas d'incohérence dans le discours du L.

Si donc l'adjonction d'une formule manifestant explicitement l'*inexistence* d'un discours de *A* (*mais A se garde bien de le dire*) est impossible, l'enchaînement avec une formule manifestant explicitement l'existence d'un discours de *A* est, dans certains cas au moins, possible. Or, le but de l'ajout de (*Et D'ailleurs, il le dit*) est clairement de spécifier après énonciation de *selon A*, *p* qu'il existe un discours de *A* sur le thème discursif de la cohabitation. Un tel ajout étant impossible à la

²⁶ Sauf si *d'ailleurs A le dit* introduit un complément pour *dire* : *Paul dit que Marie est une idiote. D'ailleurs, il le dit, depuis longtemps déjà*. Mais le problème est évidemment différent.

²⁷ Elle « passe », sans aucun doute, mieux dans : *Paul estime / pense que Jeanne est une idiote. D'ailleurs, il le dit.* Ou dans : *Pour Paul, Jeanne est une idiote. D'ailleurs, il le dit.*

suite d'un *Vdire*, forme qui suppose, par l'emploi même du verbe introducteur, la *référence* à une situation d'énonciation (réelle ou non), on est évidemment enclin à conclure que son ajout à la suite de *selon A* n'est possible que *parce que* l'emploi de *selon A* ne *présuppose pas* l'existence d'une situation d'énonciation et donc pas non plus l'existence d'un acte illocutoire – verbalisé – de *A* dont *p* serait l'équivalent « logique ». Partant, l'affirmation : « *dans selon A, p, p doit avoir fait l'objet d'une énonciation quelconque de la part de A [...]* » doit peut-être être nuancée²⁸.

En tout état de cause, la prise en compte d'un corpus « hétérogène »²⁹ d'emplois attestés de *selon A* invite à nuancer ce point de la description : il est des cas où l'on a bien des réticences à substituer un *Vdire* à *selon A*, ce qui peut quand même être considéré comme un test et comme un moyen de cerner au plus près le comportement sémantico-pragmatique du tour prépositionnel.

2. Diversité des comportements sémantico-pragmatiques de Selon A

Nous allons examiner divers cas qui conduisent à nuancer la description de *selon A*.

Premier cas. Un énoncé comme :

(75) [Le mot *morne*] S'est dit, **selon Mercier**, pour MORGUE, lieu où l'on expose les cadavres inconnus

laisse supposer qu'il existe un discours métalinguistique de A (Mercier) concernant le mot *morne*. L'article lexicographique d'où est extrait (75) (article reproduit dans sa totalité) :

(76) **MORNE** s. f. (mor-ne). Art milit. Ancien. Sorte de bouton, d'anneau de métal ou de bois dont les chevaliers garnissaient la pointe de leur lance, lorsqu'ils voulaient combattre à armes courtoises.
– Blas. Représentation de la morne des chevaliers.
– S'est dit, **selon Mercier**, pour MORGUE, lieu où l'on expose les cadavres inconnus : *C'est à la MORNE que l'on aperçoit les nombreuses et déplorables victimes des travaux publics.* (Mercier.) Ce mot paraît douteux. [P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, XI, Première partie MEMN. – MYZO. p.575]

montre qu'il n'en est rien. Dans (76), le L justifie son « *S'est dit, selon Mercier, pour morgue* » en citant, à l'appui de son affirmation un extrait de texte écrit par le proluxe chroniqueur des *Tableaux de Paris*, dans lequel celui-ci emploie *morne* pour *morgue*. Le L construit donc le contenu de *p* en constatant que *A* utilise le mot *morne* en place et lieu de *morgue* ; il se fonde sur un *acte* de *A*, l'emploi du mot, et non sur un discours métalinguistique de *A* dont *p* serait un équivalent. Bref, *p* est élaboré *via* un raisonnement qui met en jeu, dans les prémisses, les *propres* croyances de L, inférence du type :

a- Il existe un *fait observable* : *A* emploie *morne* pour désigner le lieu où l'on dépose des cadavres inconnus ;

²⁸ Et nuancée seulement, car bien sûr, toutes les occurrences de *selon A* n'admettent pas le second type d'enchaînement : il est – c'est peu dire – très étrange dans (a) et (b) et plutôt inattendu dans (c), en tout cas lorsque l'énoncé est donné sans contexte : (a) ?? **Selon ma concierge**, Pierre habite Paris. **(Et) d'ailleurs, elle le dit.** (b) ?? **Selon Jeanne**, Pierre est malade. **(Et) d'ailleurs, elle le dit.** (c) ? **Selon R. Barre**, J. Chirac est né en Corrèze. **(Et) d'ailleurs, il le dit.**

²⁹ Un corpus établi à partir de textes journalistiques ne donne, nous semble-t-il, qu'une idée très limitée des possibilités d'emplois de *selon A* ; les discours philosophiques et religieux élargissent très sensiblement la palette.

b- *prémisses de L* : employer un mot comme moyen de désigner un objet, c'est estimer que ce mot convient à cette désignation ;

c- *conclusion de L* : donc, *A* croit (estime) que le mot *morne* convient à la désignation des lieux où l'on dépose des cadavres inconnus.

Dans (76), il y a bien du discours de *A*, mais l'acte illocutoire est tout à fait *quelconque* relativement au contenu de *p* dont le sujet logique est le mot *morne* et le prédicat, les conditions référentielles de ses emplois : *p* n'est en aucun cas la mention d'un acte illocutoire de *A*. Bref, pour être adéquatement employé, *selon* ne requiert pas qu'il y ait eu énonciation de *A*; il suffit à son emploi que *p* soit un *rapport de pensée*³⁰, voire un *rapport de croyances*, mais, on le voit, d'une croyance qui n'est nullement présentée comme ayant fait l'objet d'une énonciation. La paraphrase par un *Vdire* à l'indicatif (*A dit que* ou *dit A*) ne donne pas un résultat satisfaisant :

(77) Blas. Représentation de la morne des chevaliers.

– S'est dit, **dit Mercier**, / **affirme Mercier** pour MORGUE, lieu où l'on expose les cadavres inconnus : *C'est à la MORNE que l'on aperçoit les nombreuses et déplorables*

Syntaxiquement et *sémantiquement*, le résultat est acceptable. La réticence que provoque (77) est sans doute, d'abord, stylistique : la répétition de *dire* peut « gêner ». Mais cet aspect n'est pas seul en cause : le choix d'un autre *Vdire* ne règle pas la difficulté. La difficulté pour (77) est de deux ordres.

Difficulté, d'abord, en ce qui concerne la *composition textuelle*. L'emploi d'un *Vdire* fait que l'on ne comprend plus très bien le rôle la citation. On attend plutôt la citation d'un discours *métalinguistique* de *A* sur le mot *morne* justifiant, finalement, l'assertion *dit* ou *affirme Mercier*. Ce que ne peut faire la citation effectivement présente, mieux apte à illustrer un verbe comme *employer* :

(78) **A été employé** par Mercier pour MORGUE : *C'est à la MORNE que l'on aperçoit [...]*. (Mercier.) Ce mot paraît douteux.

Difficulté ensuite, d'ordre *communicationnel*. L'emploi d'un *Vdire* est, il faut l'admettre, sinon mensonger, au moins mal adapté à rendre compte de ce que *fait* le L. Il est en effet clair d'après le texte lui-même d'une part, que *A* n'a rien *dit* de tel que *p*, d'autre part que le L ne prétend nullement que *A* ait dit quoi que ce soit d'équivalent *p*, ce qu'il ferait nécessairement en utilisant un *Vdire* à un temps de l'indicatif passé ou présent. Si *selon A* convient mieux qu'un *Vdire* dans (77), c'est sans doute parce que, en indexant un énoncé par *selon A*, le L ne prétend pas automatiquement faire le rapport d'un acte illocutoire de *A*. Et que l'emploi de *selon A*, *p* ne garantit donc pas l'existence d'un discours de *A au sujet* de ce dont il est question dans *p*, en tout cas, pas *d'un discours verbalisé de A*.

Deuxième cas. Si l'on prend un énoncé comme (79) :

(79) La situation était la même, selon John Scheid et M. Linder dans la Rome païenne.

³⁰ J. Searle, 1985 : 227 distingue entre « rapport d'actes de langage » et « rapport de contenu de croyances ». Dans le rapport d'actes de langage, « le rapporteur répète la proposition exprimée par le locuteur [initial] », dans le rapport de contenu de croyances, il « exprime la proposition qui est le contenu représentatif de la croyance du croyant sans qu'il ait à répéter une expression quelconque de sa croyance, car le croyant peut très bien n'avoir jamais exprimé cette croyance. » (Les mises en italiques sont dans le texte).

dans lequel l'expression anaphorique *la même* renvoie à la situation religieuse de la Grèce antique, on s'attend à trouver dans le discours de A (Scheidt et Linder) une énonciation quelconque *au sujet* de l'identité des situations grecques et romaine que le L de (79) peut prétendre rapporter au moyen de 0. L'extrait (long) dont est tiré (79) – seconde occurrence de *selon* dans ce texte – déçoit cette attente :

- (80) En quoi les mythes grecs et romains sont-ils sacrés si, comme l'affirme Jean-Pierre Vernant, il n'y avait pas de tradition religieuse, pas de dogme, pas de credo, pas de théologie, pas de textes sacrés ? A défaut d'attitude mentale, la croyance, chez les Grecs, recouvre selon lui un ensemble de pratiques : celle de la participation aux rituels sociaux, celle de la dévotion aux idoles, et celle de la poésie homérique. « Croire, c'est accomplir un certain nombre d'actes [...] ». La croyance dans les dieux n'est donc pas séparable du culte ni des valeurs symboliques, sociales et même civiques sur lesquelles elles s'appuient.

La situation était la même, selon John Scheidt et M. Linder dans la Rome païenne. « La croyance romaine, écrivent-ils, était avant tout un acte. C'était un savoir faire et non un savoir-penser. [...] On peut dire que chez les Romains, croire c'était faire, c'était exécuter correctement les obligations culturelles, ni plus ni moins. A Rome, le dogmatisme se limitait, à première vue, aux actes. » [...]. La religion romaine se souciait d'ailleurs [...] (N. Journet, *Sciences Humaines*, Août-Septembre 1995, p.22).

L'essentiel du propos du L consiste à affirmer l'identité des modes du croire en Grèce et à Rome. Ce qu'il fait dans le premier énoncé du second paragraphe introduit par un *selon John Scheidt et M. Linder*, spécialistes d'histoire romaine. Or, la citation qui suit, extraite du discours de A, montre nettement que ces auteurs n'ont pas tenu de propos *assertant*, d'une façon ou d'une autre, l'identité des situations grecque et romaine. Ce contenu est construit *par* le L sur la base de propos tenus par A au *sujet* de Rome, propos qu'il met en relation avec ceux que J.-P. Vernant tient, lui, au sujet de la Grèce. Dans un tel cas, le discours, cité, de A n'est que le point de départ, l'*origine* d'une « déduction implicative » que fait le L : de ce que A dit, à propos de Rome, des choses fort semblables à ce que B (J.-P. Vernant) dit de la Grèce, le L déduit et pose une identité des situations. Bref, le discours de A légitime une proposition *p* que construit le L.

On peut observer que la substitution par un *Vdire* convient mal :

- (81) John Scheidt et M. Linder **disent que** la situation était la même dans la Rome païenne. « La croyance romaine, écrivent-ils, était avant tout un acte. C'était un savoir faire et non un savoir-penser. [...] ».

Le verbe *dire* – et plus encore le verbe *expliquer* – « supporte » difficilement que la citation d'étayage ne comporte pas, d'une façon ou d'une autre, l'affirmation, par A, de l'identité des modes du croire à Rome et en Grèce. Un *Vdire* convient mal parce qu'il n'existe pas dans le discours de A une proposition équivalente à *p*. Il ne va que sous des formes comme *J.S. et Linder diraient sans doute que...*, moyen d'indiquer l'inexistence dans le discours de A d'une assertion équivalente à *p*. Il suffit à l'emploi de *selon A* que le contenu propositionnel de *p* puisse être *inféré* des *propos* de A³¹ et cela, sans que le L ait à signaler l'inférence, car ce qui compte ce n'est pas tant, dans cette situation, ce qu'a dit A, que ce que *le L peut dire à partir* de propos de A.

Troisième cas. Il est illustré par cet énoncé construit :

- (82) Figure-toi que **selon Epicure**, tu es heureux.

³¹ Même avec les « expansions de dire » (Authier, 1978 : 67). On n'aurait pas dans (80) : *La situation était la même, disent au fond / en somme / en gros John Scheidt et M. Linder, dans la Rome païenne.*

Si (82) est prononcé en 2002, et si le Np Epicure réfère bien au philosophe que l'on sait, il y a peu de chance que l'on puisse justifier l'emploi de *selon A* par l'existence d'une énonciation quelconque de *A au sujet* du référent désigné par *toi*. Mais on comprend bien ce que *fait* le L. Se *fondant* sur la connaissance qu'il a de la théorie d'Epicure concernant le bonheur, il l'applique au cas particulier de son interlocuteur. L'énoncé *p* n'est rien d'autre qu'une *actualisation*, qu'un *transfert*, à un référent particulier de la conception du *bonheur* propre au philosophe³². Il y a certes une énonciation de *A*, et verbalisée, mais il est difficile de considérer que *A a*, d'une façon ou d'une autre, asserté quoi que au *sujet* du référent que désigne le pronom *tu*.

Il est, là encore, difficile d'employer *A dit que* sans mensonge, seul un conditionnel est possible :

(83) Que tu le veuilles ou non, Epicure ***dit** / [OK] dirait que tu es heureux.

et l'est parce qu'il indique l'inexistence d'une assertion de *A* équivalente à *p*. Dans (83), en effet, le conditionnel n'est pas celui du rapport prudent de propos que l'on a dans (84) :

(84) Pierre **dirait** à qui veut l'entendre **que** Marie est malade.

et qui équivaut à peu près à *il paraît que Pierre dit . . .*. Le conditionnel de (83) est « lié » à une condition sous-entendue, facilement récupérable, du genre *s'il pouvait parler*. Bien entendu, si l'on modifie (83) comme suit :

(85) Figure-toi que selon **Jeanne**, tu es heureux.

il y a bien des chances que l'on comprenne que le L effectue l'acte de rapporter du discours de *A*, quelle que soit l'énonciation effectivement produite par *A*. Et il est à peu près certain que le L aura bien eu l'intention de rapporter du discours au sens le plus traditionnel du terme, c'est-à-dire d'accomplir l'acte consistant à faire savoir ce que dit quelqu'un d'autre . . . à moins que Jeanne ne soit connue des participants à la communication, pour avoir sa propre conception du bonheur³³.

Ce qui caractérise (76), (80) et (82), c'est que le référent du sujet de *p* (le mot *morne*, la *situation à Rome*, l'individu désigné par *tu*) est l'objet d'une prédication dont *A* n'est pas présenté comme le responsable ; tout ce que signale *selon*, c'est que *p* est, d'une façon ou d'une autre, en *relation* avec *A* (et, si l'on veut, que *A* est à l'*origine* de *p*) : que ce soit avec un acte de *A*, comme en (76), ou avec des dires de *A* qui ne peuvent en aucun cas être considérés comme la paraphrase logico-sémantique de *p* – alors que l'emploi des *Vdire* suppose la permanence du référent du sujet de la relation prédicative de *p*. Les cas où *selon A* est l'équivalent d'un discours rapporté à partir d'une énonciation quelconque ne sont qu'un cas de figure parmi ceux où *selon A*, tout en s'opposant à des emplois du type de (2), (3) ou (4), participe d'une grande interprétation. « L'air de famille » de tout ces énoncés étant que *p* a pour *origine*, pour *point de départ*, *A*, que *p* vienne plus précisément d'un emprunt au discours d'autrui, d'une inférence ou d'une application.

³² On est très près d'un cas d'optimisation que traite G. Fauconnier (1984 : 138) qui utilise la notion de *transfert*, à propos d'énoncés comme : *Borg pense que Judith peut apprendre à jouer au tennis en deux semaines*.

³³ Comme on le voit entrent dans l'interprétation de ce que *fait* le L de *selon A*, *p*, et au bout du compte, dans l'interprétation globale de l'énoncé, des questions de « type » de référence (référence à l'individu concret ou référence indirecte aux conceptions, théorie et autres idées qui sont « notoirement » associées à *A*).

3. Cohésion, thématization (topicalisation)

La difficulté à substituer un *Vdire* à *selon A* dans (76) a été expliquée ci-dessus par l'absence dans le discours de *A* d'une assertion équivalente à *p*. Cet argument, non négligeable, n'est pas suffisant. En effet, pour signifier que le contenu de *p* n'est pas un rapport de propos de *A*, on peut envisager de mettre ces verbes au conditionnel – à valeur de « discours imaginé » – ou d'utiliser des verbes d'attitude propositionnelle :

- (86) – Blas. Représentation de la morne des chevaliers.
– S'est dit, expliquerait / dirait Mercier, pour MORGUE, lieu où l'on expose les cadavres inconnus : *C'est à la MORNE que l'on aperçoit les nombreuses et déplorables victimes des travaux publics.* (Mercier.) Ce mot paraît douteux.
- (87) S'est dit, **estime** Mercier, / S'est dit, **pensait / pense** Mercier pour MORGUE : *C'est à la MORNE que l'on aperçoit [...].* (Mercier) Ce mot paraît douteux.
- (88) Mercier **pensait que** le mot pouvait se dire pour MORGUE [...]

Si l'emploi de ces formes rend mieux compte de ce que fait et de ce que veut dire le L, il n'est pas satisfaisant, considéré du point de vue de l'article dans sa totalité. Le recours aux verbes crée une incongruité, une sorte d'incohérence : le lecteur se demande pourquoi, tout à coup, on lui parle d'un dénommé *Mercier*. En clair, ces verbes modifient l'organisation informationnelle de l'extrait : le référent du SN régi (*Mercier*) paraît être un nouveau thème de discours. Cela est lié au statut informatif des sujets des verbes ; ils sont en effet très souvent topiques dans leur phrase. Sujet, le référent *A* (*Mercier*) devient topique de sa phrase, et, référent en première mention, il est interprété comme nouveau thème du *discours*, statut quelque peu incongru dans un article lexicographique dont le thème est le mot vedette. Si le recours aux verbes (*Vdire* ou verbes d'attitude propositionnelle) est interprété comme le signe d'un changement de thème *discursif*, l'emploi de *selon* n'est pas interprété ainsi. Au contraire, bien qu'associé à un SN introduisant un nouveau référent, il a plutôt comme fonction d'assurer l'*enchaînement*, la *continuité thématique du discours* (en minimisant, au passage, la nouveauté du référent en première mention). Caractéristique qui apparaît bien dans le contraste suivant :

- (89) Grave incendie au Tribunal de Rennes. **Selon les pompiers**, deux ailes du bâtiment sont parties en fumée. Manifestation d'agriculteurs à St Brieuc [...]
- (90) Grave incendie au Tribunal de Rennes. ?? **Les pompiers disent que** deux ailes du bâtiment sont parties en fumée. Manifestation d'agriculteurs à St Brieuc [...]

Dans (90), *A dit que* convient mal. Pourtant, il se substitue à un *selon A* dont on peut affirmer, cette fois, qu'il équivaut bien à un rapport de propos.

Dans l'un et l'autre cas, la seconde phrase est utilisée pour étayer le jugement posé par le L au moyen de « grave » dans le segment précédent et au total, pour former avec celui-ci une seule unité de discours, unité thématique organisée autour du thème de l'incendie et de sa gravité. Mais force est de constater que linguistiquement, c'est *selon* qui est le plus approprié à garantir la continuité thématique du discours, l'enchaînement de *p* sur le « titre-annonce » – le *Vdire*, comme dans (90), dotant le SN *les pompiers* du statut informationnel de topic. Bref, le contraste (89)-(90), nous paraît propre à étayer cette idée que *selon A* pourrait bien avoir comme rôle de marquer l'*enchaînement*, la *continuité thématique du discours*.

On observera encore que cette capacité de *selon A* à garantir la continuité caractérise le tour. En effet, des tours prépositionnels sémantiquement proches créent, eux, dans le même type de contexte, un effet de rupture, et d'introduction d'un nouveau référent de discours. C'est le cas de *pour A*³⁴ :

(91) ? Grave incendie au Tribunal de Rennes. **Pour les pompiers**, deux ailes du bâtiment sont parties en fumée. Manifestation d'agriculteurs à St Brieuc [...]

Son emploi produit le sentiment d'un coq à l'âne : alors que l'emploi de *pour* est interprété comme un moyen de changer de thème discursif, *selon A* permet bien, au contraire, d'enchaîner – ce qui n'est pas la spécificité, non plus, des *Vdire*.

IV. Conclusion

Les observations faites ici n'ont pas la prétention de contester la description proposée par M. Charolles. Au contraire. Si nous proposons une (bien) légère modification à la description qu'il donne, c'est pour une raison très simple : pouvoir, dans le cadre de sa description, « expliquer » des énoncés aussi courants que :

(92) **Selon l'autopsie**, la mort remonte à 48 heures.

La description proposée contraint, nous semble-t-il, à décrire (92) comme suit. En énonçant (92) le L se présente comme mentionnant (donc rapportant et *ne prenant pas à sa charge*) l'acte illocutoire d'un individu *différent de lui*, en l'occurrence, l'individu qui a pratiqué l'autopsie (le médecin légiste). Cette analyse, indiscutable quand on considère que (92) est énoncé par des individus différents du médecin légiste, par un journaliste, par exemple, paraît plus difficile à tenir si (92) est énoncé (au cours d'une interview) par le légiste qui a pratiqué l'autopsie. Dans ce cas-là, nous voyons mal comment appliquer à (92) la description de M. Charolles, sans lui faire subir d'entorse. Quel est, en effet, l'individu différent du légiste et à quel acte illocutoire de cet individu, notre légiste pourrait-il bien faire référence ? On peut évidemment considérer qu'en énonçant (92) le légiste mentionne un discours intérieur, non verbalisé, qu'il aurait tenu pendant son activité. Mais, outre le fait que l'acte illocutoire mentionné ne serait plus celui d'un *individu* différent de lui, cette solution risque fort de constituer encore une entorse à la description de M. Charolles, puisque les *rapports selon A* supposent un discours « verbalisé » (*vs* un discours intérieur).

On pourrait sans doute régler la question en estimant que (92) n'a rien à voir avec (1) ; ce n'est pas la position de M. Charolles, ni la nôtre. Il y a bien, relativement à d'autres emplois de *selon A* (*cf.* ci-dessous), un certain air de famille entre (92) et (1). Il nous a donc semblé plus simple d'essayer de voir s'il n'existerait pas une façon, un tout petit peu différente, de décrire les *selon* illustrés par (92) qui poserait moins de problèmes pour justifier « l'air de famille » qu'intuitivement on perçoit entre (1) et (92).

Or, dans (92), le L, qu'il soit légiste ou non, signifie *d'abord* que dans une situation où la connaissance des faits dénotés par *p* n'a rien de simple³⁵, on a obtenu (« on » et pas nécessairement lui) « l'information » verbalisée en *p*, par l'*intermédiaire*, par la *médiation* d'une activité à laquelle réfère le SN régi. Bref, le L de (92) donne pour *origine* au contenu de *p* la pratique de l'autopsie (et

³⁴ Sur *pour*, voir P. Cadiot (1991).

³⁵ Si l'on pratique une autopsie c'est souvent pour accéder à des « savoirs » non directement accessibles par l'expérience, parfois, plus simplement, pour vérifier ce que l'on subodore être la réalité.

non les *premiers éléments de l'enquête* ou le *témoignage des voisins*). Ensuite, et suivant les cas, entre autres, suivant l'identité du L, on pourra éventuellement voir dans (92) l'équivalent d'un rapport de discours (ce qui se produit, par exemple, quand (92) est énoncé dans un article de journal). *Selon* présente donc le SN régi de (92) comme une *origine*, un *point de départ* qui a permis d'élaborer *p*³⁶.

Et plutôt que de proposer deux descriptions, l'une s'appliquant aux énoncés avec nom d'humain – description par le discours rapporté – l'autre, aux *selon* suivis de noms ne désignant pas un humain – description par l'origine, le point de départ, position schizophrénique qui de toutes façon n'expliquerait pas les deux interprétations possibles de (92), il nous semble possible, entre autres par une comparaison avec les *Vdire*, de proposer une modification à la description que donne M. Charolles des *selon* suivis d'un nom d'humain : quand il emploie un *selon* suivi d'un SN désignant un humain, le L signale d'abord que le référent de ce SN – que l'on peut voir sous bien des facettes et pas seulement comme agent d'une relation actancielle A DIRE, est, d'une façon ou d'une autre, pour ce L, l'origine – ce qui ne veut pas dire la source – du contenu propositionnel de *p*. Cette « grande » interprétation *origine*, se déclinant, ensuite, en fonction et du contexte et du cotexte, en inférence, transfert, ou rapport de discours.

Une description précise des cotextes et contextes imposant telle ou telle des nuances possibles reste à faire.

Danielle COLTIER

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J.L., 1970 : *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- AUTHIER, J., 1978 : « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, 17, 1-87.
- BANFIELD, A., 1973 : « Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect », *Change*, 16-17, 188-226.
- BAUTIER, R. 1977, « Notes sur l'oral et la véridiction », *Pratiques*, 17, 53-55.
- CADIOT, P., 1991 : *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Paris, CNRS.
- CHAROLLES, M., 1976, « Exercices sur les verbes de communication », *Pratiques*, 9, 83-107.
- CHAROLLES, M., 1987 : « Spécificité et portée des prises en charge en *Selon A* », *Revue Européenne des sciences sociales*, tome XXV, 77, 243-269.
- CHAROLLES, M., 1997 : « L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces », *Cahiers de Recherche Linguistique de l'URA 1035*, 6.

³⁶ et pas même ce que dans les théories de l'évidentialité on appelle *mode d'accès*. En effet, le fait de dire *selon l'autopsie* ne fournit pas d'indication sur *mode d'accès* à *p* : il est probable que *p* vienne d'un raisonnement à partir d'indices dans le cas de (92), mais dans *Selon l'autopsie, la victime a été lacérée de vingt coups de couteau*, une partie du contenu de *p* viendra de la perception visuelle.

Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison

- COLTIER, D., 2000 : Analyse sémantique de *selon*. Quelques propositions. Thèse soutenue à l'Université de Nancy 2.
- COMBETTES, B., 1989 : « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », *Pratiques*, 64, 111-122.
- DUCROT, O., 1984 : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FAUCONNIER, G., 1984 : *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.
- GENETTE, G., 1972 : *Figures III*, Paris, Seuil.
- GUENTCHEVA, Z., 1994 : « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », *Langue française*, 102, 8-23.
- LE GOFFIC, P., 1993 : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MARQUE-PUCHEU, 1999 : « Source, inférence et position du locuteur dans les énoncés comportant *selon* », *Revue de sémantique et Pragmatique*, 6.
- MARTIN, R., 1976 : *Inférence, antonymie et paraphrase. Eléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck.
- MARTIN, R., 1983 : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MARTIN, R., 1987 : *Langage et croyance : les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- PRINCE, G., 1978 : « Le discours attributif et le récit », *Poétique*, 35, 305-313.
- ROSIER, L., 1999 : *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Paris, De Boeck-Duculot.
- SEARLE, J., 1972 : *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE, J., 1985 : *L'intentionnalité : essai de philosophie des états mentaux*, Paris, Minuit.
- SEARLE, J., 1988 : *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- FERSEN, TH., *Irène*, Disc, (livret, 1999 : 4)
- GUYON, C., *Diderot par lui-même*, coll. Ecrivains de toujours, Seuil, Paris.
- JOURNET, N., *Sciences Humaines*, Août-Septembre 1995.
- LAROUSSE, P. *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, XI, Première partie MEMN. – MYZO.
- PEREZ-REVERTE, A., *Le tableau du maître flamand*, Le livre de poche, J.-C. Lattès (traduction française), 1993.

